

Certains propos sur les mérites de la Salat Fatihi ou sur le mérite d'Ahmed Tijani laisse penser qu'elle est meilleure que le Qoran et lui meilleur que les prophètes (prière et paix sur lui) et existe-t-il des cas similaires de paroles à l'époque des compagnons du Prophète prière et paix sur lui) ?

REPONSE

Il faut savoir qu'un surplus de mérite n'implique pas forcément une supériorité globale et générale, ce ne sont que des particularités et des cas nombreux et similaires se retrouvent évoqués à travers la Parole d'Allah et la Sunna authentique.

Parmi les preuves tirées du Qoran, il y a la Parole du Très-Haut qui dit : « **Ceux à qui Nous avons donné le Livre avant, et en lequel ils croyaient...ce sont ceux-là qui recevront deux parts de récompense...et qui dépensent ce qu'on leur avait octroyé.** » Et Sa Parole : « **...ils ont trouvé l'un de Nos serviteurs à qui Nous avons accordé une Miséricorde...Puis-je te suivre afin que tu m'enseignes ?** »

Quant aux preuves dans la Sunna, elles sont nombreuses parmi celles-là :

Le hadith rapporté par les deux Cheikhs (Boukhari et Mouslim) selon Ibn 'Abbas (qu'Allah l'agrée) dans lequel le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Allah a révélé à Moussa : « Je possède un serviteur au confluent des deux fleuves qui est plus savant que toi.** » » C'est-à-dire El Khadir.

Il est connu par ceux qui n'ont qu'un tant soit peu de science, que ces Gens du Livre à qui est octroyé deux parts de récompense ne sont pas pour autant supérieurs aux mérites d'Abou Bakr, 'Omar, 'Othman et 'Ali (qu'Allah les agrée) et il est aussi connu que Moussa qui est « l'interlocuteur d'Allah », qu'il a élu parmi les hommes par Son Message et Sa Parole et qu'il a placé parmi les « Gens de la grande détermination » entre les prophètes, et bien il est reconnu selon le consensus supérieur à El Khadir dont le statut qui lui est désigné diverge entre prophète ou saint.

Il y a aussi ce qu'à rapporté Tirmidhi dans ses Sunan selon Mou'adh ibn Jabal (qu'Allah l'agrée) qui a dit : « J'ai entendu le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) dire : « **Allah – qu'Il soit Glorifié et Exalté – a dit : « Ceux qui s'aiment en Ma Majesté auront des chaires de lumière que leurs envieront les prophètes et les martyrs.** » Tirmidhi a dit : « C'est un hadith bon (Hasan)-authentique (Sahih) ». Tous les rapporteurs sont des gens sûrs.

Il est rapporté aussi : « **Il y a parmi les serviteurs d'Allah des gens qui ne sont pas des prophètes, mais qui seront enviés par les prophètes et les martyrs.** » Ils demandèrent : « Qui sont-ils ? Peut-être les aimerons-nous ? » Il dit : « **Ce sont des gens qui s'aiment par la lumière d'Allah sans aucun lien de parenté ou tribale, leurs visages sont de lumières, assis sur des chaires de lumières, ils n'auront point peur lorsque les autres auront peur, et ne seront point attristés lorsque les autres s'attristeront.** » Puis il récita : « **N'est-ce pas que les alliés d'Allah n'auront ni crainte, ni tristesse, ceux qui ont cru et eut la certitude.** » (Hadith authentique dont tous les transmetteurs sont sûrs.)

Ceux qui prétendent que ce surplus qu'Allah accorde à Ses alliés, qui s'aiment en Sa Majesté et qui sont enviés par les prophètes (paix sur eux), implique qu'ils sont meilleurs que les prophètes (paix sur eux), alors qu'ils sont assurément les meilleures créatures d'Allah, ceux-là ont une croyance corrompue.

Il est rapporté aussi par les deux Cheikhs au sujet de la présentation des communautés selon Ibn 'Abbas (qu'Allah l'agrée) que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **...j'ai regardé et j'ai vu un grand nombre, j'ai dit : « Djibril, s'agit-il de ma communauté ? » il me dit : « Non, mais regarde à l'horizon » J'ai regardé et j'ai vu un plus grand nombre encore, il me dit : « Voilà ta communauté et ils sont devancés par soixante-dix milles qui ne seront ni jugés, ni châtiés.** » »

L'imam Ahmed a rapporté selon Rifa'at el Jouhani : « **Mon Seigneur m'a promis que de ma communauté soixante-dix mille entreront au Paradis sans être jugés et j'ai bon espoir qu'ils n'y entrent qu'après que vous n'accédez vous-même et vos pieuses épouses et descendances à vos demeures au Paradis.** » (Hadith authentifié par Ibn Hibban et Ibn Khouzeïma)

Ibn Hajr dit dans **Fath el Bari** au sujet de ces deux hadiths : « **Cela prouve que le mérite accordé aux soixante-dix mille d'entrer au Paradis sans jugement, n'implique point qu'ils soient supérieurs à ceux qui viendront derrière eux.** »

Il y a aussi le hadith rapporté par les deux Cheikhs selon Ibn Mess'oud (qu'Allah l'agrée) qui a dit : « Par Allah ! Les compagnons du Prophète savent que je suis celui d'entre eux qui connaît le mieux le Livre d'Allah alors que je ne suis point meilleur qu'eux. » Ibn Hajr dit dans Fath el Bari : « On tire de cela qu'un surplus de mérite dans une valeur d'entre les valeurs n'implique point un mérite global, une meilleure connaissance dans le Livre d'Allah n'implique pas une meilleure connaissance globale. »

Il y a aussi le hadith rapporté par Boukhari selon 'Aïcha (qu'Allah l'agrée) élevé au Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) –Marfou'an- : « **Ô Oum Salama, ne fais point du tort à travers 'Aïcha, car certes je jure par Allah que la révélation ne m'est pas descendue alors que je me trouvais auprès d'une de vous d'entre mes femmes sauf pour elle.** »

Ibn Hajr dit dans **Fath el Bari** : « Ce hadith est utilisé pour induire le mérite supérieur de 'Aïcha (qu'Allah l'agrée) par rapport à Khadîdja (qu'Allah l'agrée) ; or cela n'est point nécessaire en raison de deux faits : le premier est de supposer que Khadîdja (qu'Allah l'agrée) n'est pas incluse, mais que le terme « auprès d'une de vous » ne désigne que l'interlocutrice en l'occurrence ici Oum Salama (qu'Allah l'agrée) et celle qui l'a envoyé ou bien celles qui étaient présentes d'entre ses femmes à ce moment-là. Le second, à supposer qu'elle soit incluse, et bien la spécificité dans un mérite n'induit pas forcément la supériorité générale comme le hadith qui dit : « le meilleur récitateur est Oubay et le meilleur connaisseur de la Loi est Zayd. » »

De même, il y a encore le hadith de Boukhari selon Ibn 'Abbas (qu'Allah l'agrée) qui est élevé (Marfou') jusqu'au Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : « **Le premier qui sera vêtu le Jour Dernier ce sera Ibrahim.** »

Ibn Hajr dit dans **Fath el Bari** : « Cette particularité qui lui est désignée n'implique point qu'il soit supérieur à notre Prophète Mohammed (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui), car Le Bienfaiteur a voulu le particulariser par quelque chose pour lui mais n'impliquant point sa supériorité absolue. »

Parmi elles : Le hadith rapporté par les deux Cheikhs selon Abou Moussa el Ach'ari (qu'Allah l'agrée) que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Tout homme qui a une servante à qui il a enseigné de la meilleure façon et qu'il a éduqué de la meilleure façon ensuite il l'a affranchi et l'a épousé, celui-là aura double récompense, et tout homme des Gens du Livre qui a cru en son prophète (paix sur eux) puis a cru en moi, il aura double récompense, et tout serviteur qui aura accompli ses devoirs envers ses maîtres et ses devoirs envers son Seigneur, il aura double récompense.** »

Il y a ce qu'à rapporté l'Imam Ahmed dans son **Mousnad** et Darimi dans ses Sunan selon Ibn Mouhariz qui a dit : « J'ai demandé à Abi Jama'a : « Parle-nous de ce que tu as entendu du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) » ; il dit : « Oui je vais te raconter une bonne parole, nous avons déjeuné avec le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) et avec nous il y avait Abou Oubeïda ibn El Jarah qui a demandé : « Ô Messenger d'Allah ! Y a-t-il quelqu'un meilleur que nous sachant que nous nous sommes soumis à toi et nous avons combattu à tes côtés ? » Il répondit : « **Oui, un peuple qui viendra après vous qui croiront en moi alors qu'ils ne m'ont pas vu.** » »

Et, dans la version rapportée par Tabarani et Ibn Chahin, il est ajouté : « ce sont eux qui ont une plus grande récompense que vous, ce sont eux qui ont une plus grande récompense que vous, ce sont eux qui ont une plus grande récompense que vous. » (Hadith authentique dont tous les transmetteurs sont sûrs, El Hakem l'a authentifié dans El Moustadrak> et Dhahabi l'a confirmé.)

Il y a aussi ce qu'a rapporté Tirmidhi dans ses Sunan selon Abou Tha'laba Khachani qui rapporte que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Il y a des jours de patience qui viennent après vous, durant ceux-là c'est comme empoigner une braise, ceux qui œuvreront à ce moment-là auront la récompense de cinquante hommes qui œuvreront comme vous.** » Abdallah ibn Moubarak a dit : « Il a été ajouté par autre que 'Otba qu'on a dit : « Ô Messenger d'Allah ! La récompense de cinquante d'entre nous ou bien d'entre eux ? » Il dit : « **Non, mais bel et bien de cinquante d'entre vous.** » Tirmidhi a dit qu'il s'agit d'un hadith bon et singulier (hasan-gharib) il est bon (hasan) par lui-même et authentique (Sahih) avec l'appui dans sa conformité.

L'octroi des récompenses et des mérites appartient exclusivement à Allah et Il peut les multiplier comme Il le désire, il n'est pas permis de pénétrer ce domaine avec notre raisonnement et notre logique humaine défaillante, car sinon c'est l'erreur de jugement, l'égarement et l'injustice, Il est Celui qui fait ce qu'Il veut et Allah dit :

« **Il n'est pas interrogé sur ce qu'il fait mais ce sont eux qui devront rendre des comptes.** » (Sourate 21 Les prophètes, verset 23)

« **Et Allah accorde ses bienfaits à qui Il veut sans compter.** » (Sourate 2 La vache, verset 212)

« [...] **En vérité la grâce est en la main d'Allah. Il la donne à qui Il veut. La grâce d'Allah est immense et Il est Omniscient. Il réserve à qui Il veut Sa miséricorde. Et Allah est détenteur d'une grâce immense.** » (Sourate 3 La famille d'Imran, versets 73 et 74)

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Nous sommes la dernière communauté des habitants de la vie d'ici-bas et la première communauté le jour de la Résurrection. Nous serons jugés avant les créatures et nous serons la première communauté à entrer au Paradis.** » (Rapporté par Mouslim, Abou 'Awana dans son Sahih, Nassa-i, Ibn Majah)

Le Sultan des savants, El 'Izz ibn Abdsalem a dit : « Parmi ses mérites (au Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui)) il y a que sa communauté a plus de mérite en accomplissant moins d'œuvres que les communautés précédentes comme cela est mentionné dans le hadith authentique. »

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **L'exemple des musulmans vis-à-vis des juifs et des chrétiens est semblable à un homme qui loue le service de personnes du lever du jour jusqu'à la fin de la journée pour un salaire déterminé. Ils travaillent jusqu'à midi et ils disent : « Nous n'avons point besoin du salaire que tu nous as déterminé, et ce que nous avons accompli est vain. » Il leur dit : « N'agissez point de la sorte, terminez votre travail et prenez pleinement votre récompense. » Ils refusèrent et partirent.**

Ensuite il loua le service de deux autres personnes après leur départ, il leur dit : « Terminez le restant de votre journée et vous obtiendrez ce dont je leur ai indiqué comme salaire ». Ils ont travaillé jusqu'au moment de la prière du 'Asr et ils lui dirent : « Notre travail n'est que vain, conserve le salaire que tu devais nous distribuer ». Il leur répondit : « Terminez le restant de votre labeur, car ce qui reste de la journée est facile ». Ils ont refusé.

Ensuite il a loué un autre groupe de gens pour travailler le reste de la journée. Ils ont travaillé jusqu'au coucher du soleil, si bien qu'ils ont amassé le salaire des deux précédents groupes de personnes. Voilà donc le cas de ceux qui ont accepté une part de lumière. » (Rapporté par Boukhari selon Abou Moussa El Ach'ari (qu'Allah l'agrée))

Il est rajouté dans le hadith selon Ibn 'Omar (qu'Allah l'agrée) : « Les Juifs et les Chrétiens se sont mis en colère et ont dit : « Pourquoi œuvrons-nous tant et avons-nous peu de récompenses ? » ; Allah dit : « Vous ai-je lésé dans votre salaire ? » ; ils répondirent : « Non ». Il dit : « Cela est Ma grâce et J'en fais don à qui Je veux. » »

Ibn Kathir dit dans **El Bidaya** suite à ce hadith : « Ce qui est voulu dans la comparaison à des ouvriers c'est la différence de leur récompense. Ceci n'est point relatif à l'abondance ou l'insuffisance d'œuvres, mais plutôt pour d'autres aspects considérés par Allah. Combien d'œuvres minimales sont plus profitables que les œuvres abondantes !

Parmi ces œuvres : L'adoration durant la nuit du Destin est mieux que l'adoration vouée durant mille ans. Le Messager d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) ayant eu la révélation à l'âge de quarante ans, puis décéda à l'âge de soixante-trois ans, a en cette période surpassé en science utile et œuvre pie, les prophètes (sur eux la paix) qui l'ont précédé quand bien même Noé (sur lui la paix) qui est resté parmi son peuple plus de neuf cent cinquante ans, les invitant à adorer Allah uniquement sans rien lui associer. Lors de cette longue période, Noé (sur lui la paix) obéissait à Allah en accomplissant des œuvres jour et nuit.

La récompense de cette communauté n'a seulement été anoblée et multipliée que par la bénédiction de la primauté de notre Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui), Allah dit : « **Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah et croyez en Son Messager pour qu'Il vous accorde deux portes de Sa Miséricorde et qu'Il vous assigne une lumière avec laquelle vous marcherez. Puis, qu'Il vous pardonne, car Allah est le Pardonneur et le Très-Miséricordieux.** » (Sourate 57 Le fer, verset 28)

Il est rapporté par Ahmed selon Abou Othmane Nahdi (qu'Allah l'agrée) qui a dit : « J'ai appris que Abou Houreyra (qu'Allah l'agrée) a dit : « J'ai entendu dire qu'Allah Puissant et Glorieux donne à son serviteur pour une seule bonne œuvre un million de bonnes œuvres. Mais non ! J'ai entendu le Messager d'Allah (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) dire : « Allah, Puissant et Glorieux lui donne deux millions de

bonnes œuvres. » et il récita : « **Il la double et accorde une immense récompense de Sa part.** » (Sourate 4 Les femmes, verset 40). Quand Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) dit : « une immense récompense », qui peut l'évaluer ? » »

El Haythami a dit : « Ahmed l'a rapporté selon deux chaînes et El Bazzar, et la chaîne d'Ahmed est satisfaisante (Jaiyid). ».

Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe